PERSPECTIVES DU MARCHÉ DE L'HABITATION
AR de Charlottetown

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : automne 2014

Faits saillants

- Les mises en chantier d'appartements diminueront pendant la période visée par les prévisions
- Les mises en chantier de maisons individuelles devraient suivre une tendance à la baisse
- Le ralentissement de la demande de logements se traduira par une baisse de l'activité sur le marché de la revente
- Les prix moyens ne devraient pas changer beaucoup au cours des trois prochaines années

Figure 1

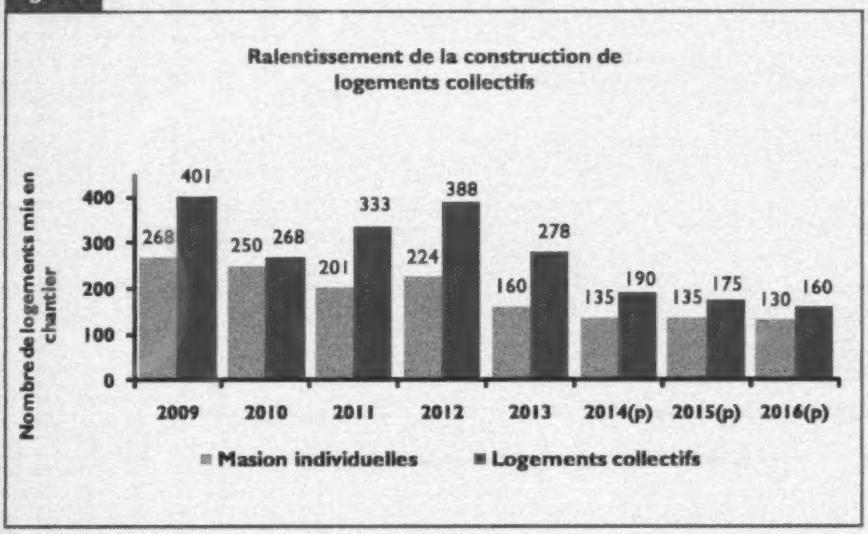

Source : SCHL (données et prévisions)

Table des matières

1 Faits saillants
2 Marché du neuf : Une diminution du nombre de mises en chantier d'habitations est prévue
2 Marché de la revente : Les prix ne devraient guère bouger
3 Les taux d'inoccupation demeureront élevés
3 La demande de logements ralentira
4 Les taux hypothécaires ne devraient pas bouger avant les derniers mois de 2015
5 Facteurs susceptibles d'infirmer les prévisions
5 Tendances en bref
6 Resumé des prévisions
7 Définitions et méthodes d'enquête
9 La SCHL : Au coeur de l'habitation

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

à cette publication et à d'autres rapports du CAM en passant par le Bureau de commandes, à l'adresse www.schl.ca/marchedelhabitation. C'est pratique et rapide! Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les publications, ou encore vous y abonner et les recevoir par courriel, le jour même où elles sont diffusées. Mieux encore, la version électronique des produits nationaux standards est maintenant gratuite.

Figure 2

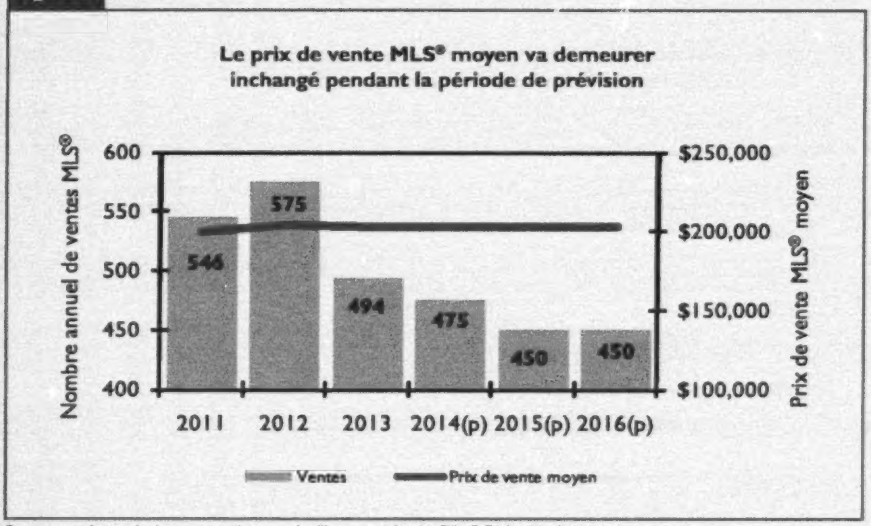

Sources : Association canadienne de l'immeuble (ACI); SCHL (prévisions)
MLS® est une marque de commerce enregistrée de l'ACI

Marché du neuf : Une diminution du nombre de mises en chantier d'habitations est prévue

La baisse de la construction d'habitations dans l'agglomération de recensement (AR) de Charlottetown en 2013 devrait être suivie d'autres baisses pendant la période visée par les prévisions. On prévoit un ralentissement dans le segment des maisons individuelles ainsi que dans celui des logements collectifs.

Dans les cinq dernières années, les mises en chantier de logements collectifs ont largement dépassé la moyenne de dix ans à Charlottetown, laquelle est de 240 unités. En effet, en 2009, les constructeurs ont entamé la construction de 401 logements collectifs. Dans les années suivantes, les mises en chantier de logements collectifs se sont chiffrées respectivement à 268, 333, 388 et 278. Le bond des mises en chantier d'habitations pendant cette période – des appartements locatifs pour la plupart – a été engendré par un certain nombre de facteurs, dont les bas taux d'inoccupation, la hausse du solde migratoire de la province et les faibles coûts d'emprunt.

En raison de la hausse des mises en chantier, les achèvements d'appartements à Charlottetown ont vite largement dépassé la moyenne à long terme. Cette offre accrue a été supérieure à la demande, de sorte que le nombre de logements inoccupés a constamment augmenté, pour atteindre 7,9 % en 2013, un sommet qui n'avait pas été égalé depuis 25 ans. Vu l'offre abondance sur le marché, la production de logements locatifs devrait être limitée au cours de la période de prévisions. Le nombre de mises en chantier de logements collectifs s'établira à 190 cette année, puis il baissera à 175 en 2015. On peut s'attendre à un modeste repli des mises en chantier en 2016, qui s'établiront à 160.

La tendance à la baisse des mises en chantier d'habitations n'a pas été observée que dans le segment des logements collectifs. En effet, les mises en chantier de maisons individuelles ont baissé de près de 30 % à Charlottetown en 2013, pour s'établir à 160. L'apathie du segment des maisons individuelles s'est maintenue en 2014, le nombre de mises en chantier s'étant établi à 75 après les huit premiers mois, contre 131 pendant la même période en 2013.

La baisse de la demande de maisons individuelles neuves est attribuable à divers facteurs. D'abord, les changements au Programme des candidats des provinces ont mené à un ralentissement de l'immigration dans la province, ce qui a eu une incidence sur la croissance de la population et, conséquemment, sur la demande de logements. On s'attend à ce que l'immigration demeure faible dans les prochaines années. De plus, le prix moyen des maisons individuelles neuves a progressé de 7 % annuellement à Charlottetown au cours des cinq dernières années. Cette montée rapide a exercé un effet modérateur sur la demande, les acheteurs potentiels s'étant tournés vers le marché de la revente ou le marché locatif. En raison de la baisse de la demande, les mises en chantier de maisons individuelles devraient s'établir à 135 en 2014 et en 2015, puis baisser légèrement jusqu'à 130 en 2016.

Marché de la revente : Les prix ne devraient guère bouger

Au cours des dix dernières années, les ventes MLS® se sont chiffrées en moyenne à 572 par année dans la région de Charlottetown. Elles ont atteint un sommet (650) en 2007, puis elles ont oscillé entre 500 et 600 pendant les cinq années suivantes. En

2013, elles ont chuté de 14 %, jusqu'à 494. Selon les prévisions, les ventes de logements existants baisseront encore en 2014 et en 2015 à Charlottetown, pour se chiffrer respectivement à 475 et à 450. En 2016, elles se maintiendront au niveau de l'année précédente (450 unités).

Le repli de l'activité s'explique en grande partie par les mouvements migratoires changeants. Le bilan migratoire de la province était élevé entre 2008 et 2012 : il atteignait en moyenne près de 1 600 par année. Cependant, le mouvement migratoire s'est inversé depuis, et on a enregistré une baisse de l'immigration internationale et un mouvement d'émigration vers l'Ouest du Canada. En conséquence, le bilan migratoire n'est plus un facteur important de la demande globale d'habitations, y compris la demande de logements locatifs. Il faut s'attendre à ce que les mouvements migratoires contribuent peu à la demande d'habitations pendant la période visée par les prévisions, ce qui entraînera une baisse des ventes de logements existants.

Ce ralentissement des ventes s'accompagnera d'une quasi-stabilisation du prix moyen des logements existants pendant la période à l'étude. La conjugaison du nombre élevé de nouvelles inscriptions et du ralentissement de la demande se traduira par un vaste choix pour les acheteurs potentiels et une croissance limitée des prix. Le prix moyen devrait s'établir à 203 000 $ cette année, baisser quelque peu jusqu'à 202 500 $ en 2015, puis remonter à 203 000 $ en 2016.

Les taux d'inoccupation demeureront élevés

Après une période où la construction d'appartements avait augmenté, le niveau annuel des achèvements a augmenté dans la région de la capitale provinciale. Depuis 2010, plus de 230 appartements en moyenne se sont ajoutés chaque année sur le marché de Charlottetown, un rythme très supérieur à la moyenne actuelle de 10 ans (130 unités). Cette expansion du parc locatif, combinée à une baisse de la demande de logements locatifs, a porté le taux d'inoccupation à 7,9 % en 2013, son plus haut niveau des 25 dernières années.

Le taux d'inoccupation devrait monter en 2014. Pendant les huit premiers mois de la présente année, 109 appartements ont été achevés et sont arrivés sur le marché. On doit s'attendre à ce que l'offre dépasse la demande cette année, ce qui fera augmenter le taux d'inoccupation à 9 %. Cependant, la construction de logements locatifs a beaucoup ralenti au deuxième semestre de 2013 ainsi qu'au semestre suivant, et elle devrait maintenir une cadence réduite pendant la période visée par les prévisions. Pour cette raison, le taux d'inoccupation devrait baisser, mais demeurer élevé, à 8,5 %, en 2015 et en 2016. Le loyer moyen des appartements de deux chambres devrait progresser à un rythme voisin de celui de l'inflation à Charlottetown en 2015 et en 2016. Les loyers devraient augmenter de 2 % cette année, pour atteindre 820 $, et de 2,4 % en 2015. Le loyer moyen des appartements de deux chambres devrait s'établir à 855 $ en 2016 à Charlottetown.

La demande de logements ralentira

La demande de logements dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les tendances démographiques, la migration, l'emploi et les taux d'intérêt. De 2007 à 2012, le bilan migratoire de l'Île-du-Prince-Édouard était élevé, grâce, en grande partie, au Programme des candidats des provinces. Un grand nombre de personnes arrivant de l'étranger se sont installées à Charlottetown, ce qui a créé une demande supplémentaire de logements. Par ailleurs, le rythme de l'émigration vers l'Alberta a ralenti, tant et si bien que la population de l'AR de Charlottetown est passée de 59 325 en 2006 à 64 487 en 2011. Cependant, la fin du Programme des candidats des provinces, combinée à une augmentation du nombre d'émigrants vers l'Ouest du pays, attirés par les perspectives d'emploi, a produit un changement des mouvements migratoires, un ralentissement de la croissance démographique et une baisse de la demande de logements. Le solde migratoire devrait demeurer légèrement positif dans les prochaines années, sans toutefois contribuer de manière importante à la demande de logements parce que le bilan de la migration interprovinciale continuera de se dégrader : – 815 personnes en 2014, – 400 en 2015 et – 300 en 2016.

Au chapitre de l'emploi, la croissance a été forte en 2013 dans la région de la capitale provinciale, pour s'établir à plus de 5,6 %, mais la croissance de l'emploi à temps partiel a été supérieure à celle de l'emploi à temps plein. La croissance de l'emploi total à Charlottetown est attribuable

à une forte croissance du secteur commercial, qui a crû de presque 10 %, pour atteindre environ 5 500 emplois. De plus, une croissance de 5 % du secteur des services, le plus important du point de vue du nombre d'emplois dans la région de la capitale, a contribué à une croissance encore plus forte l'an passé. Dans les huit premiers mois de 2014, la croissance de 3 % de l'emploi à temps plein a plus que compensé les baisses de l'emploi à temps partiel, de sorte que l'emploi total a crû de 1 %. Le marché de l'emploi relativement robuste de Charlottetown a attiré des gens des autres régions de la province, ce qui a soutenu la demande de logements. La croissance de l'emploi à Charlottetown devrait se situer entre 1 et 2 % pendant la période visée par les prévisions et avoir une incidence progressive sur la demande de logements.

Les taux hypothécaires ne devraient pas bouger avant les derniers mois de 2015

Tout comme les prévisionnistes économiques canadiens, la SCHL s'attend à ce que les taux d'intérêt demeurent inchangés jusque vers la fin de 2015, puis à ce qu'ils se mettent à augmenter graduellement. La hausse progressive des taux hypothécaires, qui ont touché des creux historiques, ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la demande de logements.

En 2014, selon le scénario de base de la SCHL, le taux des prêts hypothécaires d'un an sera compris entre 3,00 et 3,25 %, et celui des prêts de cinq ans, entre 5,00 et 5,50 %. L'an prochain, ils devraient se situer dans des fourchettes respectives allant de 3,20 à 4,00 % et de 5,25 à 6,00 %. En 2016, le taux des prêts hypothécaires d'un an devrait se chiffrer entre 3,70 et 4,60 %, et celui des prêts de cinq ans, entre 5,55 et 6,45 %.

Tendances en bref

Facteurs déterminants et leur incidence sur le marché de l'habitation	
Taux hypothécaires	Les taux hypothécaires à court terme devraient rester près des creux historiques, ce qui soutiendra la demande de logements.
Emploi	La croissance de l'emploi a été robuste à Charlottetown en 2013. L'emploi a continué à croître durant les huit premiers mois de 2014, mais à un rythme moindre. La croissance de l'emploi soutiendra la demande de logements de toutes catégories.
Revenus	La rémunération hebdomadaire moyenne à l'Île-du-Prince-Édouard a progressé à un rythme proche de celui de l'inflation l'an dernier et depuis le début de la présente année, de sorte qu'il n'y a pas eu de hausse du salaire réel ni de répercussions positives importantes sur la demande de logements.
Migration nette	Le nombre de personnes qui ont quitté l'Île-du-Prince-Édouard s'est accru en 2013, ce qui a nui à la demande de logements.
Accroissement naturel de la population	La croissance démographique de l'Île-du-Prince-Édouard est minime. Le vieillissement de la population devrait se répercuter à l'avenir sur les modes d'occupation favorisés.
Marché de la revente	Le marché de la revente demeurera favorable aux acheteurs pendant l'horizon prévisionnel, puisque les ventes ralentiront encore et que le nombre moyen de jours passés sur le marché augmentera.
Autres	L'effet conjugué de la réduction des dépenses en immobilisations dans le secteur public et du peu d'investissements privés d'envergure limitera l'expansion économique en 2014 et en 2015.

Facteurs susceptibles d'infirmer les prévisions

Divers facteurs pourraient infirmer ces prévisions, dont les suivants :

- Une accélération de l'émigration interprovinciale dans l'ensemble de la province et un repli de l'immigration internationale réduiront la demande de logements durant la période prévisionnelle.
- Une reprise économique plus vigoureuse que prévu aux États-Unis ou une plus forte croissance des pays émergents auraient une incidence positive sur la croissance de l'économie canadienne, ce qui contribuerait à faire augmenter l'activité sur le marché canadien de l'habitation.
- Les récents volumes de mises en chantier d'appartements devraient avoir un effet supplémentaire sur le taux d'inoccupation en 2015 et en 2016. Si le taux d'inoccupation s'élève plus rapidement que prévu, les chantiers de construction pourraient être retardés.
- Les niveaux élevés de la dette des ménages et des prix des logements dans certains centres urbains rendent l'économie nationale plus vulnérable à certains chocs économiques. Si les taux d'intérêt ou le chômage venaient à augmenter brusquement et fortement, certains des ménages les plus endettés pourraient être forcés de liquider une partie de leur actif, notamment leur logement. Cela risquerait d'exercer des pressions à la baisse sur les prix des habitations et, de façon plus générale, sur l'activité dans le secteur de l'habitation.

Résumé des prévisions RMR de Charlottetown Automne 2014									
	2011	2012	2013	2014(P)	Var. en %	2015(P)	Var. en %	2016(P)	Var. en %
Marché du neuf									
Mises en chantier									
Logements individuels	201	224	160	135	-15,6	135	0,0	130	-3,7
Logements collectifs	333	388	278	190	-31,7	175	-7,9	160	-8,6
Tous types de logement confondus	534	612	438	325	-25,8	310	-4,6	290	-6,5
Prix moyen ($)									
Logements individuels	239 840	272 844	286 344	288 000	0,6	288 000	0,0	290 000	0,7
Prix médian ($)									
Logements individuels	240 000	250 000	269 450	272 000	0,9	272 000	0,0	277 400	2,0
Indice des prix des logements neufs (Var. en %)	1,8	0,2	0,5	-0,3	-	0,5	-	0,5	-
Marché de la revente									
Ventes MLS®	546	575	494	475	-3,8	450	-5,3	450	0,0
Nouvelles inscriptions MLS®	875	924	954	1 033	8,3	1 085	5,0	1 050	-3,2
Prix MLS® moyen ($)	199 580	204 319	203 305	203 000	-0,2	202 500	-0,2	203 000	0,2
Marché locatif									
Taux d'inoccupation (%) (octobre)	3,3	5,7	7,9	9,0	1,1	8,5	-0,5	8,5	0,0
Loyer moyen ($) des log. de 2 ch. (octobre)	761	803	804	820	2,0	840	2,4	855	1,8
Indicateurs économiques									
Taux hypothécaires à 1 an	3,52	3,17	3,08	3.00 - 3.25	-	3.20 - 4.00	-	3.70 - 4.60	-
Taux hypothécaires à 5 ans	5,37	5,27	5,24	5.00 - 5.50	-	5.25 - 6.00	-	5.55 - 6.45	-
Nombre annuel d'emplois	34 625	35 250	37 025	37 700	1,8	37 700	0,0	38 000	0,8
Croissance de l'emploi (%)	2,1	1,8	5,0	1,8	-	0,0	-	0,8	-
Taux de chômage (%)	8,3	8,3	8,7	8,5	-	8,5	-	8,7	-
Migration nette	1 503	228	104	100	-3,8	100	0,0	500	**

Multiple Listing Service® (MLS®) est une marque de commerce enregistrée de l'Association canadienne de l'immeuble (ACI).

Sources : SCHL (Relevé des mises en chantier et des achèvements, Relevé des logements écoulés sur le marché), adaptation de données de Statistique Canada (CANSIM), ACI (MLSB), Statistique Canada
NOTA : Univers locatif = immeubles d'appartements locatifs d'initiative privée de trois logements et plus
** Variation supérieure à 200 %

DÉFINITIONS ET MÉTHODES D'ENQUÊTE

Marché du neuf

Le nombre de mises en chantier d'habitations est recueilli dans le cadre de l'enquête mensuelle de la SCHL appelée **Relevé des mises en chantier et des achèvements**. Les permis de construire sont utilisés pour déterminer l'emplacement des chantiers de construction, que l'on visite pour confirmer l'étape où en sont les travaux. La **mise en chantier** d'un logement correspond au début de la construction du bâtiment dans lequel il se trouvera. Il s'agit en général du stade auquel la semelle de béton est entièrement coulée, ou de tout stade équivalent pour les logements sans sous-sol.

Mise en chantier de maison individuelle :
Début de la construction d'un logement situé dans un bâtiment contenant une seule habitation et entièrement séparé d'autres logements ou bâtiments.

Mise en chantier de jumelé :
Début de la construction d'un logement situé dans un bâtiment entièrement séparé d'autres bâtiments et contenant deux logements situés côte à côte, séparés par un mur mitoyen allant du sol jusqu'au toit.

Mise en chantier de maison en rangée :
Début de la construction d'un logement situé dans un bâtiment contenant au moins trois unités séparées les unes des autres par un mur mitoyen allant du sol jusqu'au toit.

Mise en chantier d'appartement ou de logement de type autre :
Début de la construction d'un logement qui n'appartient pas aux catégories définies ci-dessus. Englobe notamment ce qu'on appelle les logements en rangée superposés, les duplex, les triplex, les duplex doubles et les duplex en rangée.

Prix moyen et prix médian des maisons individuelles :
Le prix moyen et le prix médian des maisons individuelles sont estimés au moyen des données du **Relevé des logements écoulés sur le marché** de la SCHL, qui recueille de l'information sur les prix des logements au moment de leur achèvement et sur le rythme auquel les unités sont vendues ou louées après leur achèvement. Les logements font l'objet de l'enquête tous les mois après l'achèvement de l'immeuble jusqu'à ce que toutes les unités de l'immeuble aient été écoulées. On dit d'un logement qu'il est **écoulé** lorsqu'il n'est plus offert sur le marché, c'est-à-dire qu'il a été vendu ou loué.

Indice des prix des logements neufs :
La variation de l'Indice des prix des logements neufs est estimée à partir des moyennes annuelles des chiffres mensuels établis par Statistique Canada pour l'Indice des prix des logements neufs (IPLN).

Marché de la revente

Les données sur le marché de la revente présentées dans le tableau sommaire des rapports Perspectives du marché de l'habitation font référence aux transactions conclues par l'entremise du Multiple Listing Service® (MLS®), selon les données diffusées par l'Association canadienne de l'immeuble (ACI). Au Québec, ces données sont tirées du système d'inscription Centris® de la Fédération des chambres immobilières du Québec.

Ventes MLS® (Centris® au Québec) :
Nombre total de ventes conclues par l'entremise du Multiple Listing Service® (ou de Centris®) durant une année donnée.

Prix MLS® moyen (Centris® au Québec) :
Prix annuel moyen des habitations vendues par l'entremise du Multiple Listing Service® (ou de Centris®).

Marché locatif

Les données sur les taux d'inoccupation des logements locatifs et les loyers des logements de deux chambres sont tirées de l'Enquête sur les logements locatifs (ELL) réalisée en octobre par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Effectuée sur un échantillon tiré de tous les centres urbains de 10 000 habitants et plus, l'ELL vise les immeubles d'initiative privée comptant au moins trois logements locatifs et qui sont sur le marché depuis trois mois ou plus. L'Enquête se fait par téléphone ou sur place, et l'information est obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou du concierge de l'immeuble.

Taux d'inoccupation :
Pourcentage moyen de logements vacants, toutes tailles confondues. Un logement est considéré comme vacant s'il n'est pas occupé au moment de l'Enquête et qu'il pourrait être loué immédiatement.

Loyer des logements de deux chambres :
Montant réel moyen que les locataires paient pour un logement de deux chambres. Aucun rajustement n'est fait selon que des commodités et services, comme le chauffage, l'électricité, le stationnement et l'eau chaude, sont inclus ou non dans le loyer.

Aperçu de la conjoncture économique

Population active :
Englobe des variables telles que le nombre annuel d'emplois, la croissance de l'emploi et le taux de chômage. Source : Statistique Canada (Enquête sur la population active)

Migration nette :
Somme de la migration interprovinciale (entre les provinces) nette, de la migration infraprovinciale (entre les régions d'une même province) nette, de la migration internationale nette (immigration moins émigration), des Canadiens revenant au Canada et des résidents temporaires (non permanents); données versées dans la base CANSIM par la Division de la démographie de Statistique Canada. Les données sur la migration interprovinciale et infraprovinciale sont obtenues entre autres en comparant les adresses indiquées durant deux années consécutives sur les déclarations de revenu des particuliers, conservées dans les dossiers d'impôt de l'Agence du revenu du Canada. Les chiffres estimatifs sur la migration sont établis au moyen de modèles; les données tirées des dossiers d'impôt sont pondérées pour être représentatives de l'ensemble de la population.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 65 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de solutions de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : www.schl.ca ou suivez nous sur Twitter, YouTube et Flickr.

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274. De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le www.schl.ca/marchedelhabitation.

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au www.schl.ca/marchedelhabitation.

© 2014, Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH); courriel : chic@schl.ca – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :
Titre de la publication, année et date de diffusion.

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

Marché de l'habitation : notre savoir à votre service

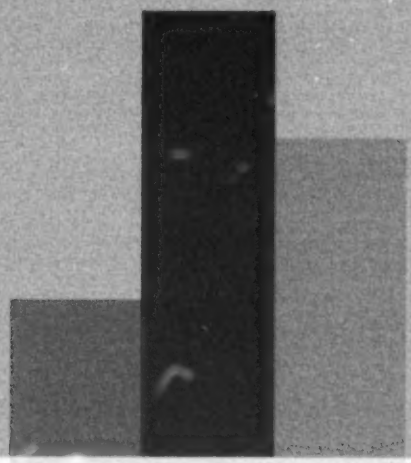

RAPPORTS GRATUITS EN LIGNE :

- Statistiques du logement au Canada
- Rapport de l'Enquête auprès des copropriétaires
- Bulletin mensuel d'information sur le logement
- Perspectives du marché de l'habitation, Canada
- Perspectives du marché de l'habitation : Faits saillants – Canada et les régions
- Perspectives du marché de l'habitation, grands centres urbains
- Tableaux de données sur le marché de l'habitation : Quelques centres urbains du Centre-Sud de l'Ontario
- Actualités habitation, Canada
- Actualités habitation, grands centres urbains
- Actualités habitation, régions
- Statistiques mensuelles sur l'habitation
- Perspectives du marché, Nord du Canada
- Tableaux de données provisoires sur les mises en chantier
- Rapport sur le marché locatif : Faits saillants provinciaux
- Rapport sur le marché locatif, grands centres urbains
- Statistiques sur le marché locatif
- Construction résidentielle en bref, centres urbains des Prairies
- Rapports sur les résidences pour personnes âgées

Obtenez tout de suite l'information dont vous avez besoin!

Cliquez sur www.schl.ca/marchedelhabitation pour consulter ou télécharger des publications ou encore pour vous abonner.

Les rapports électroniques du Centre d'analyse de marché de la SCHL procurent une foule de renseignements détaillés sur les marchés national, provinciaux, régionaux et locaux.

- **Prévisions et analyses :** renseignements sur les tendances futures du marché de l'habitation aux échelles locale, régionale et nationale.
- **Données et statistiques :** renseignements sur les différents aspects du marché de l'habitation – mises en chantier, loyers, taux d'inoccupation, et beaucoup plus!

PORTAIL DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DE L'HABITATION

Les données sur l'habitation comme vous les voulez

Information à un emplacement centralisé

Accès rapide et facile

Données à l'échelle d'un quartier

schl.ca/portailmh

64265_2014_B02